

Cinquantenaire de l'Ouguiya :

La Présidence de la République annonce l'émission d'un nouveau billet de banque de 50 MRU



La Présidence de la République a annoncé, par décret, l'émission d'un nouveau billet de banque. Le billet de cinquante (50) Ouguiya présente les caractéristiques techniques ci-dessous : Deux hybrides avec alternance : un polymère coulé entre deux papiers,

un papier verni par un polymère Substrats des deux côtés et un substrat papier sisal. Longueur : 130 mm - Largeur : 66 mm. Le nouveau billet de cinquante (50) ouguiya a cours légal sur le territoire national à compter du 18 juin 2023. Le Ministre en charge des Finances et

le Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié suivant la procédure d'urgence et au Journal Officiel de la République Islamique de Mauritanie.

Lire page 5

Distribution de fournitures et d'équipements aux artisans victimes d'un incendie



Le ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme a fourni jeudi à Nouakchott une assistance sous forme de matériel et équipements primaires utilisés dans l'artisanat au profit de 69 artisans dont les étalages ont récemment été exposés à un incendie qui a causé d'importantes pertes matérielles, notamment d'équipements et de produits.

Cette aide s'inscrit dans le cadre d'un appui financier de 50 millions d'anciennes ouguiyas, consenti par le ministère du Commerce. Une partie de cette aide a été orientée vers l'acquisition d'équipements et d'outillage, prioritaire pour la reprise des activités des artisans qui ont subi des pertes, alors qu'une autre sera distribuée en espèces.

Lire page 3

Supplément cinquantaenaire de l'Ouguiya

HORIZONS cinquantenaire de l'Ouguiya

Un billet 50 ouguiyas pour célébrer 50 ans de souveraineté monétaire

La Présidence de la République annonce l'émission d'un nouveau billet de banque.

Le billet de cinquante (50) Ouguiya présente les caractéristiques techniques ci-dessous : Deux hybrides avec alternance : un polymère coulé entre deux papiers, un papier verni par un polymère Substrats des deux côtés et un substrat papier sisal. Longueur : 130 mm - Largeur : 66 mm. Le nouveau billet de cinquante (50) ouguiya a cours légal sur le territoire national à compter du 18 juin 2023. Le Ministre en charge des Finances et le Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié suivant la procédure d'urgence et au Journal Officiel de la République Islamique de Mauritanie.

Il était une fois l'Ouguiya...

L'Ouguiya est la monnaie nationale de la République Islamique de Mauritanie. Elle a été créée le 15 août 1972 pour remplacer le Franc CFA. Elle est divisée en 100 Dirrams. Elle est émise par la Banque Centrale de Mauritanie.

- L'Ouguiya, pilier de la souveraineté monétaire 6

- Création de la monnaie nationale : 50 ans, cela se fête ! 7

- L'Ouguiya, la réalisation qui a couronné l'indépendance 8

L'Ouguiya, l'embellie

«Aujourd'hui, nous préservons nos équilibres macroéconomiques à travers la stabilisation du cours de change, la maîtrise de l'inflation et le règlement du casse-tête de la dette au moment où le pays élargit et diversifie continuellement les filets de sécurité sociale et renforce sa sécurité alimentaire en œuvrant pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire. C'est pourquoi, notre situation économique est aujourd'hui confortable, soutenue par une grande confiance de la part de nos partenaires et des opportunités qui contribueront sans nul doute à la réalisation du progrès et de la prospérité».

C'est ainsi que le Président de la République dressait la situation du pays à la veille du lancement de la dernière campagne législative, régionale et municipale. Une manière de rappeler la nécessité de préserver les acquis dont, entre autres, l'apaisement du climat politique, la normalisation des rapports entre acteurs et la réhabilitation de la Morale dans le comportement quotidien et de l'exemplarité dans l'action.

Une première dans l'Histoire du pays pour marquer ce moment d'exception que constitue le rendez-vous politique du 13 mai 2023 qui a vu la participation, dans un élan de convergence, de l'ensemble des acteurs.

La référence à «la stabilisation du cours de change» exprime une prise de conscience aigüe des défis de l'heure dont le plus déterminant est la maîtrise de l'inflation.

A peine sorti des conséquences néfastes de la pandémie du Covid19, le monde s'est retrouvé face aux effets de la guerre en Ukraine dont les perturbations profondes du commerce international affectant les denrées alimentaires et surtout l'énergie. Ce qui a ajouté à l'accélération de la flambée des prix due essentiellement aux ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et à l'effondrement de la confiance des consommateurs et des producteurs. Les experts de la Banque Mondiale sont vite arrivés au constat selon lequel «les crises qui se chevauchent, à savoir la guerre en Ukraine, la pandémie et la flambée des prix de l'alimentation et de l'énergie, rappellent douloureusement que les gouvernements doivent être prêts à gérer des chocs massifs et inattendus qui se déclenchent très rapidement».

Rechercher l'équilibre entre la lutte contre l'inflation et le risque de récession est devenu un défi pour les banques centrales. La rigueur demandée à cet effet peut engendrer des chocs profonds à cause du durcissement des politiques macroéconomiques à même de réguler l'évolution des conditions financières.

La Banque Centrale de Mauritanie a entrepris des mesures de réforme du cadre monétaire et de change pour juguler les grands risques de l'inflation. Parmi ces mesures : développement du marché monétaire (création de plusieurs instruments), consolidation des fondamentaux et réforme des collatéraux dans la gestion des indicateurs, rationalisation des interventions de la BCM sur le marché de change, gestion rigoureuse de la surliquidité...

Récemment encore, et toujours dans le cadre de la lutte contre l'inflation, il a été décidé de : l'arrêt du programme d'achat d'une partie de la production de l'orpaillage ; l'augmentation du taux directeur de la Banque centrale par deux fois depuis juillet 2022 passant de 5,5% à 8% ; la reprise hebdomadaire de liquidité sur la base d'une analyse des facteurs autonomes de la liquidité ; la redynamisation du marché monétaire par l'augmentation du volume et de la valeur des titres échangés conventionnels et islamiques ; la mise en place des mécanismes conventionnels et islamiques de refinancement des banques ; et la mise en place de plateformes techniques pour améliorer le fonctionnement des marchés.

C'est fondamentalement grâce à la bonne mise en œuvre de la volonté politique du Président de la République en matière d'assainissement et de transparence dans la gestion économique et financière qui donne aujourd'hui un nouveau souffle à notre monnaie nationale. Pour faire de la conjoncture actuelle un nouvel acte de naissance de l'Ouguiya.

Adresses Utiles

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	118
Brigade Maritime	4525 39 90
Brigade Mixte	4525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	4525 23 08
SNDE	4529 84 88
Météo	4525 11 71

Commissariats de Police

Commissariat TZ - 1	4525 23 10
Commissariat TZ - 2	4524 29 52
Commissariat Ksar 1	4525 21 66
Commissariat Ksar 2	4525 27 38
Commissariat El Mina 1	4525 12 97
Commissariat El Mina 2	4524 25 24
Commissariat Sebkha 1	4525 38 21
Commissariat Sebkha 2	4524 29 82
Commissariat Riadh 1	4524 29 35
Commissariat Riadh 2	4524 29 50
Commissariat Arafat 1	4525 10 13
Commissariat Toujounine 1	4525 29 30
Commissariat Dar Naïm 1	4524 29 56
Commissariat Dar Naïm 2	4524 29 53
Commissariat Teyarett 1	4525 24 71
Commissariat Teyarett 2	4524 29 51
Commissariat Spécial Aéroport	4525 21 83
Commissariat Voie publique	4525 29 65
Direction Régionale de la Sûreté	4525 21 59
Police Judiciaire	4525 54 49

Hôpitaux

Centre Hospitalier National	4525 21 35
Hôpital Cheikh Zayed	4529 84 98
Polyclinique	4525 12 12
PMI Pilote	4525 22 16
PMI Ksar	4525 20 19
PMI Teyarett	4525 35 94

Cliniques

Clinique Moulaty	4525 13 41
Clinique Najar	4525 49 42
Clinique Kissi	45 29 27 27
Clinique Dr. Moumine	4525 10 02
Clinique Makam Ibrahim	4525 57 60
Clinique Ben Sina	4525 08 88
Clinique Tisram	4525 87 66
Clinique 2000	4529 33 33
Clinique El Qods	4525 82 61
Clinique Adama Diani	4525 59 34
Clinique Bien-être	4525 13 35
Clinique Chiva	4525 80 80

Banques

BADH	4525 59 53
BHCI	4525 24 69
BNM	4525 26 02
BCI	4529 28 76
ORA BANK	4529 19 00
CHINGUETTI BANK	4525 21 73
GBM	4525 12 62
SOCIETE GENERALE MAURITANIE	4529 70 00
ATTIJARIBANK MAURITANIE	45 29 63 74

Hôtels

Novotel Tfeïla	4525 74 00
Mercure	4529 50 50
Halima	4525 79 20
Monotel Dar El Barka	4525 35 26
Park	4525 14 44
El Houda	4525 91 90
Oasis	4525 20 11
Amane	4525 21 78
Chinguetti	4525 35 37
Sabah	4525 15 52
Koumbi Saleh	4529 50 12
Casablanca	4525 59 65
El Khater	4529 11 12
AL KHAIMA - APPART-HOTELS	4524 22 22
EMIRA	45 24 47 00 - 2500 17 17 -BP 3176 - FAX : 45240633-Email hotelemira@hotmail.fr -

Courrier Express

DHL	4525 47 06
EMS	4525 37 70
Saga Express	4529 20 08
Universal Express	4525 33 18
UPS	4529 28 29
T.N.T.	4525 44 59

HORIZONS

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE NNE D'INFORMATION



**Directeur de Publication,
Directeur Général de l'AMI :**
Mohamed Fall Oumeir Beye

Directeur de la Rédaction :
Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef :
khalilou Diagana

SECRETAIRE DE REDACTION :
Abderrahmane Ould Cheikh

Chef Desk Maquette :
El Hadrami Ould Ahmedou
Email: had.mac@gmail.com

Tirage : Imprimerie nationale



FAX: 45 25 55 20
E-mail : Chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com
B P: 371/ 467

Direction Commerciale
45 25 27 77

E-mail: dgsami22@gmail.com
Tel: 00222 45 25 27 77

Le ministre des Affaires étrangères reçoit l'ambassadeur de Turquie



Le ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Mauritanien de l'Extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, a reçu jeudi, en audience dans son bureau SE M. Akif Menifes, ambassadeur de la République de Turquie accrédité

dans notre pays.

Les entretiens entre les deux parties ont porté sur les relations privilégiées de fraternité et de coopération entre les deux pays et les perspectives de les renforcer au service des intérêts communs des deux peuples. Des questions d'intérêt commun ont également été abordées.

L'entrevue s'est déroulée en présence de M. Hamza Maalim, ambassadeur, directeur de l'Afrique à la direction générale de la coopération bilatérale au ministère, directeur par intérim du département Europe.

... de Chine...



Le ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Mauritanien de l'Extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, a reçu jeudi, en audience dans son bureau à Nouakchott SE M. Li Baijun, am-

bassadeur de la République Populaire de Chine en Mauritanie.

Au cours de l'entretien, les deux responsables ont passé en revue l'amitié et la coopération fructueuse entre les deux pays, ainsi que les perspectives de les renforcer pour servir les intérêts communs des deux peuples amis.

L'entrevue s'est déroulée en présence de M. Adnan Chaibani, ambassadeur, directeur de l'Asie et de l'Océanie à la direction générale de la coopération bilatérale au ministère.

...l'ambassadrice d'Allemagne...



Son Excellence le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Mauritanien de l'Extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, a reçu en audience jeudi, dans son bureau à Nouakchott, SE Mme Isabelle Henin, ambassadrice

de la République Fédérale d'Allemagne accréditée auprès de notre pays.

Au cours de l'entrevue, les deux parties ont passé en revue les relations d'amitié et de coopération de longue date entre les deux pays et les moyens de les renforcer pour servir les intérêts communs des deux peuples amis.

L'entretien s'est déroulé en présence de M. Hamza Maalim, ambassadeur, directeur de l'Afrique à la direction générale de la coopération bilatérale au ministère, directeur du département Europe par intérim.

... et d'Espagne...



Le ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Mauritanien de l'Extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, a reçu jeudi, dans son bureau, SEMme Maria Dolores, ambassadrice du Royaume d'Espagne accréditée en Mauritanie.

Au cours de l'entretien, les deux parties ont passé en revue les solides relations d'amitié et de coopération entre les deux pays et les perspectives de les renforcer d'une manière qui réponde aux aspirations des deux peuples amis, en plus de diverses autres questions d'intérêt commun.

L'entrevue s'est déroulée en présence de M. Hamza Maalim, ambassadeur, directeur de l'Afrique à la direction générale de la coopération bilatérale du ministère, directeur du département Europe par intérim.

Le ministre de l'Éducation nationale visite certains établissements scolaires de son département

Le ministre de l'Éducation Nationale et de la Réforme du Système Éducatif, M. Brahim Vall Ould Mohamed Lemine, a effectué jeudi, une visite d'inspection dans un certain nombre d'établissements scolaires relevant de son département.

La visite, qui concernait plusieurs établissements scolaires en construction et d'autres achevés dans les trois wilayas de Nouakchott, vise à suivre de près l'avancement des travaux en leur sein et voir dans quelle mesure ils répondent aux exigences de l'action éducative.

Le ministre et sa délégation ont été informés dans les détails de l'état d'avancement des travaux dans ces établissements scolaires, par les responsables des chantiers.

Dans une déclaration faite après sa tournée le ministre a indiqué que cette visite, a concerné des modèles de chantiers de construction qui sont mis en œuvre pour renforcer la capacité d'absorption du ministère de l'Éducation dans le cadre de l'ambitieux programme de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani visant à créer des infrastructures à même d'offrir des conditions favorables à la scolarisation à l'heure où les pouvoirs publics s'attellent à jeter les fondements de l'école républicaine au niveau national.

Il a ajouté que ces équipements scolaires sont en cours de construction par le ministère de l'Habitat, de



l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire et la Délégation générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion «Taazour» selon des normes techniques précises permettant de créer des conditions appropriées pour les élèves.

Le ministre a expliqué que les instructions ont été données en vue de la préparation de la deuxième année de la réforme afin d'accompagner le processus, soulignant que la visite d'aujourd'hui a permis de voir sur le terrain 22 établissements et écoles complètes à Nouakchott pratiquement achevés dont la réception sera faite avant l'ouverture de l'année scolaire prochaine.

Ces établissements, fait-il remarquer, sont soumis aux normes techniques requises en matière

d'équipement, puisqu'ils disposent de bureaux pour la direction, et de logements pour les directeurs des établissements, expliquant que ces établissements sont un modèle parmi d'autres réalisés à l'intérieur du pays.

Il a remercié toutes les parties en charge de l'exécution de ces équipements, ainsi que le ministère de l'Habitat, qui a accéléré ce travail et en a assuré le suivi sur le terrain, ainsi que les autorités de contrôle technique pour avoir réceptionnés ces équipements collectifs dans les délais impartis.

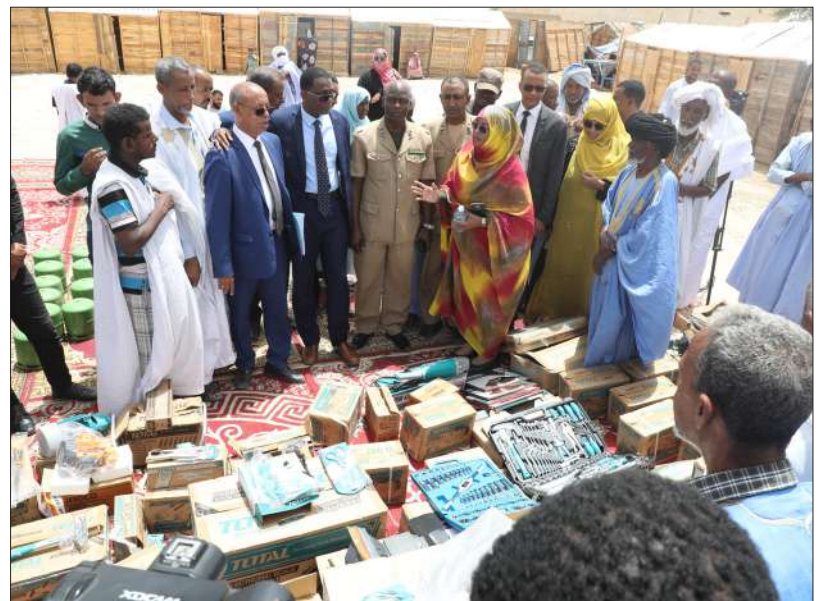
Au cours des visites, le ministre était accompagné des autorités administratives ainsi que de plusieurs responsables du ministère et de superviseurs de chantiers.

Distribution de fournitures et d'équipements aux artisans victimes d'un incendie

Le ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme a fourni jeudi à Nouakchott une assistance sous forme de matériel et équipements primaires utilisés dans l'artisanat au profit de 69 artisans dont les étalages ont récemment été exposés à un incendie qui a causé d'importantes pertes matérielles, notamment d'équipements et de produits.

Cette aide s'inscrit dans le cadre d'un appui financier de 50 millions d'anciennes ouguiyas, consenti par le ministère du Commerce.

Une partie de cette aide a été orientée vers l'acquisition d'équipements et d'outillage, prioritaire pour la reprise des activités des artisans qui ont subi des pertes à la suite de l'incendie dont ils ont été victimes, et une autre sera distribuée en espèces. Le secrétaire général du ministère du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et du tourisme, M. Abdul Mamadou Barry, a affirmé dans une déclaration au représentant de l'Agence mauritanienne d'information que la distribution de ces fournitures et équipements intervient après l'évaluation des pertes causées par l'incendie, et précisé que les équipements contribueront sans aucun doute à la reprise des artisans de leurs activités, soulignant que le ministère, avec les directives de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh



El Ghazouani, accompagnera les intéressés dans toutes les étapes de leur activité.

A son tour, la responsable de la Chambre nationale de l'artisanat et de l'artisanat, Mme Mounina Mint Chneidhra, a expliqué que l'acquisition de ces équipements s'est faite de manière organisée, avec la participation et la concertation avec les artisans. Elle a apprécié l'attention que Son Excellence le Président de la République accorde aux artisans, soulignant que l'acquisition des équipements primaires permettra aux artisans de reprendre leur travail, qui est leur seule source de revenus. Les bénéficiaires ont salué l'engagement du gouverne-

ment, représenté par le ministère du Commerce, depuis l'éclatement du sinistre jusqu'à la livraison de cette aide, notant qu'ils travailleront pour mieux fabriquer les produits à la suite de cet appui du gouvernement pour les personnes sinistrées.

Il est à noter que les artisans ont par ailleurs reçu une aide précieuse de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien et de la région de Nouakchott, où de nouvelles boutiques ont été construites à leur intention pour exposer leurs produits. La cérémonie s'est déroulée en présence des cadres du secteur et des représentants des autorités administratives et d'autres responsables de la wilaya de Nouakchott- Sud.

Rencontre d'information sur les résultats de la coopération en matière de développement durable

Le ministère des Affaires économiques et de la Promotion des secteurs productifs a organisé, jeudi soir à Nouakchott, une rencontre d'information sur les interventions en faveur du développement durable en Mauritanie, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

L'évènement, qui s'est déroulé en présence du ministre et du secrétaire général du gouvernement et d'un certain nombre de secrétaires généraux et de membres du corps diplomatique en Mauritanie, vise à mieux connaître les interventions du PNUD avec ses partenaires étatiques et non étatiques.

Il a donné lieu à la projection d'un film documentaire sur les réalisations du Programme des Nations Unies pour le développement. Le Secrétaire général du ministère de la Justice et un certain nombre de représentants des secteurs gouvernementaux ont présenté les principaux programmes et projets mis en œuvre par le programme dans leurs secteurs.

Le Secrétaire général du ministère des affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs, M. Yacoub Ahmed Aïcha, a expliqué dans un discours prononcé à cette occasion que la réunion offre l'occasion de renforcer une compréhension commune des défis à relever et de diagnostiquer les opportunités et les perspectives de développement, soulignant qu'il est nécessaire d'échanger des idées et des connaissances et d'explorer les mécanismes et approches appropriés au service

du développement durable.

Il a ajouté que le partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement est d'une importance capitale pour notre pays dans l'approche du développement durable, notant que les Nations Unies, par l'intermédiaire de ses agences spécialisées, telles que le Programme des Nations Unies pour le développement, jouent un rôle crucial dans la promotion de la coopération multilatérale et la fourniture d'un appui technique et financier pour la mise en œuvre des stratégies de développement.

M. Ould Ahmed Aïcha a, également, noté que cette présence qualitative, qui regroupe des secrétaires généraux, des représentants de programmes et de projets, des experts indépendants, des représentants de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement, reflète la priorité que la Mauritanie attache au développement durable.

Au sujet des défis qui nous guettent, le secrétaire général a souligné qu'ils sont complexes et inextricables, notant qu'ils exigent, qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux, des solutions systématiques qui nécessitent souvent une coopération étroite et multilatérale.

« La Mauritanie a intégré es objectifs de développement dans la stratégie de croissance accélérée et de la prospérité partagée 2016-2030. Cette stratégie ambitieuse reflète une vision et des aspirations de développement pour assurer une croissance économique durable, réduire les inégalités, promouvoir l'inclusion



sociale et réduire la pauvreté dans toutes ses manifestations », a conclu le Secrétaire général du ministère des affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs.

Pour sa part, le Représentant Résident du PNUD en Mauritanie, M. Mansour N'Diaye, a tout d'abord, salué l'ambition résolue des autorités nationales d'inscrire la République Islamique de Mauritanie dans une dynamique de transformation socio-économique vertueuse à la faveur d'une mise en œuvre efficiente de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) et du Programme Prioritaire Elargi du Président de la République (ProPEP).

« Cette ambition porteuse de changements structurants, avec des pers-

pectives de croissance économique moyenne de plus de 5% sur la période 2023-2027, intervient dans un contexte global incertain marqué par une succession de crises multiples qui complexifient les défis de développement », poursuit-il.

M. N'Diaye a, par la suite, noté trois évolutions majeures : le recul inédit pour la deuxième année consécutive de l'indice du développement humain publié par le PNUD. « 90% des États ont régressé, repoussant l'indice de développement humain à son niveau de 2016 soit 5 années de progrès perdus. Pour sa part, la Mauritanie a su maintenir son passage au rang des pays à développement humain moyen ».

Pour faire face à la complexité des défis, le représentant du PNUD a

déclaré que les solutions proposées par son organisme sont alignées aux priorités nationales et s'articulent en outre autour d'une promotion des secteurs productifs de l'économie qui soit respectueuse de l'environnement, du renforcement de la gouvernance pour le développement, de l'investissement dans le capital humain, la promotion de l'inclusion, de l'emploi et l'autonomisation des jeunes et des femmes, le soutien à la transition énergétique ainsi que le renforcement de la résilience des populations aux chocs multiformes notamment les chocs climatiques.

Il a, enfin, précisé que son organisme a investi en 2022 une enveloppe 12,5 millions USD soit plus de 4 milliards MRO en appui aux priorités nationales.

Classement de la Mauritanie au deuxième rang dans le rapport américain sur « la traite des personnes » pour l'année 2022



Le département d'État américain a rendu public son rapport annuel sur la « Traite des personnes pour l'année 2022 », et a classé la Mauritanie dans la liste des « pays de niveau 2 sans surveillance », ce qui lui permet l'accès aux échanges commerciaux avec les États-Unis et d'obtenir des financements. Le président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), Me Ahmed Salem Ould Bouhoubeini a exprimé à cette occasion, sa fierté pour ces avancées enregistrées par la Mauritanie qui lui permettent de dépasser des pays faisant l'objet d'une surveillance renforcée et figurant sur la liste communément désignée sous le nom de « liste grise », se réjouissant de cet exploit, en reconnaissance des

efforts déployés par le pays en matière des droits de l'homme. M. Ould Bouhoubeini a félicité, également, les autorités mauritaniennes et le peuple mauritanien pour ce grand succès qui, dira-t-il, est une preuve irréfutable de l'amélioration de la situation des droits de l'homme en Mauritanie.

« Nous continuons à faire plus pour élever la réalité des droits de l'homme dans notre pays », a posté le président de la CNDH sur son compte Facebook, motivant sa visite effectuée aux États-Unis depuis près de deux mois, afin d'informer les autorités américaines des progrès réalisés en Mauritanie dans le domaine des droits de l'homme.

Mise en ligne du numéro vert 1916 pour le signalement des cas de traite d'êtres humains et de trafic de migrants

L'instance nationale de lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants, issue du Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile, a annoncé la mise en ligne du numéro vert 1916, pour signaler les cas de traite d'êtres humains et de trafic de migrants.

Au cours d'un atelier de sensibilisation organisé ce jeudi à Nouakchott, en partenariat avec l'Association mauritanienne pour la santé mère et enfant, l'instance a passé en revue les objectifs recherchés à travers ce numéro vert gratuit et accessible à tous. Il s'agit, par le biais de ce numéro de recevoir des signalements liés aux cas d'esclavage traditionnel, au travail forcé, à la contrainte à la mendicité, à l'exploitation sexuelle, à l'exploitation d'enfants dans des activités criminelles et au trafic migrants.

Le commissaire-adjoint aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile, M. Rassoul Ould El Khal, a indiqué que la mise en fonction de ce numéro vert s'ajoute à l'ensemble des mesures prises par le gouvernement pour promouvoir et protéger les droits de l'Homme.



Il a salué le niveau de partenariat entre l'Autorité nationale de lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants et l'Association mauritanienne pour la santé mère et enfant, remerciant tous les partenaires pour le soutien qu'ils apportent pour accompagner les efforts de la Mauritanie dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants.

La présidente de l'Association mauritanienne pour la santé mère et enfant, Mme Zeineb Taleb Moussa, a pour sa part, souligné que le lancement de ce numéro vert contribuera

aux efforts de promotion et de protection des droits de l'homme en Mauritanie.

Elle a exprimé son engagement à travailler avec l'Autorité nationale de lutte contre la traite des personnes et le trafic des migrants dans le cadre de l'effort national conjoint de lutte contre ce phénomène dangereux.

La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de la Justice, de plusieurs cadres du Haut-commissariat aux Réfugiés et de représentants d'organisations de la société civile.

BCM :

Un billet 50 ouguiyas pour célébrer 50 ans de souveraineté monétaire

La Présidence de la République annonce l'émission d'un nouveau billet banque.



« La Présidence de la République Vu la constitution du 20 juillet 1991, révisée en 2006, 2012 et 2017 ;

Vu la loi n° 118 -73 du 30 mai 1973, portant création de la Banque Centrale de Mauritanie ; Vu la loi n°034 -2018 bis du 08 août 2018, portant statuts de la Banque Centrale de Mauritanie ; Vu l'ordonnance n° 001-2017du 27 décembre 2017, portant modification de la loi n° 135-73 du 18 juin 1973, instituant l'unité monétaire nationale ;

Vu le décret n° 553-2017 du 27 décembre 2017, portant modalités d'application de l'ordonnance n° 001-2017du 27 décembre 2017, portant modification de la loi n°135-73 du 18 juin 1973, instituant l'unité monétaire nationale ;

Vu le décret n° 037-2022 du 30 mars 2022, portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 039-2022 du 31 mars 2022, portant nomination des membres du Gouvernement;; Vu le décret n° 349-2019 du 09 septembre 2019, fixant les attributions du Ministre des Finances et l'organisation de l'Administration Centrale de son Département ;

Vu le décret n° 041-2022 du 31 mars 2022, portant nomination du Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie.

DÉCRÈTE

Article premier : Il est créé un nouveau billet de banque de cinquante (50) Ouguiya.

Article 2 : Le billet de cinquante (50) Ouguiya présente les caractéristiques techniques ci-dessous :

Deux hybrides avec alternance : un polymère coulé entre deux papiers, un papier verni par un polymère Substrats des deux côtés et un substrat papier sisal. Longueur : 130 mm - Largeur : 66 mm

Article 3 : Le nouveau billet de cinquante (50) ouguiya a cours légal sur le territoire national à compter du 18 juin 2023.

Article 4 : Le Ministre en charge des Finances et le Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié suivant la procédure d'urgence et au Journal Officiel de la République Islamique de Mauritanie».

La Banque centrale de Mauritanie (BCM) a annoncé, jeudi 15 juin, la création d'un billet commémoratif de 50 à l'occasion de la célébration du 50ème anniversaire de la création de l'ouguiya (18 juin 1973-18 juin 2023).

Ce billet sera présenté sur trois supports différents : un polymère au centre recouvert de papier des deux côtés, côté

tiel, M. Mohamed Abdallahi Ould Beibacar, caissier général de la BCM, a mis en exergue les principales caractéristiques et motivations ayant conduit au choix de ce billet pour accompagner la commémoration des 50 ans de la monnaie nationale.

Il a indiqué que le choix du bil-

lement que la BCM travaille actuellement sur plusieurs chantiers de nature à moderniser encore plus son outil de travail, pour accompagner la transformation numérique en cours, pour intégrer la technologie numérique dans tous les domaines de l'activité de la BCM. La réhabi-

litation du siège, tout en lui conservant son caractère architectural originel et les « efforts (qui) sont également menés pour une mise à niveau des dispositifs techniques, pour être en adéquation avec l'ère de la transformation numérique » comptent parmi les activités en cours (ou à venir) qu'entreprend la BCM

comme éléments d'une « nouvelle étape importante devant être annoncée au cours des prochains jours, en prenant comme référentiel le symbolisme du chiffre 50, et une série d'activités commémorant cet événement important, qui symbolise la souveraineté monétaire du pays et son indépendance économique ».

A noter que l'ancien billet de 50 ouguiyas reste en circulation, parallèlement au nouveau, jusqu'à extinction naturelle par non apparition sur le marché.

Les billets en cours actuellement (1000, 500, 200, 100, 50) remplacent ceux qui étaient en circulation avant le 1er janvier 2018 à savoir : 5000, 2000, 1000, 500, 200 et 100. Il en va de même pour les pièces de monnaie, celles en circulation (20, 10, 5, 1/5) qui entérinent la disparition des anciennes : 50, 20, 10, 5, 1 et 1,5).

SNEIBA



en papier coton mélangé avec du sisal, et un en papier au centre recouvert d'une fine couche de polymère des deux côtés.

Commentant l'émission imminente de ce billet dont la création vient d'être décidée par décret présiden-

let de 50 n'est pas fortuit, citant l'aspect symbolique de ce choix correspondant aux 50 ans d'existence de la monnaie nationale, mais aussi le fait que ce billet est celui qui circule le plus, dans les échanges commerciaux quotidiens, et présente des caractéristiques de sécurité évidente. Il a ajouté éga-



Il était une fois l'Ouguiya...

L'Ouguiya, monnaie officielle de la République Islamique de Mauritanie, a été mise en circulation le 29 juin 1973 pour remplacer le Franc CFA, hérité de la période coloniale. Sa création répondait à un impératif de souveraineté économique pour compléter l'indépendance politique acquise 13 ans plus tôt.

La naissance de l'ouguiya, nom de monnaie unique au monde, a été accueillie par un élan populaire sans précédent dans la capitale Nouakchott et dans les régions intérieures. Elle a également suscité admiration et solidarité chez les pays frères et amis de la Mauritanie, notamment dans le monde arabe.

Cette décision on ne peut plus courageuse a rapidement porté ses fruits sur le terrain en ce sens qu'elle a constitué un catalyseur d'investissements étrangers dont le jeune État avait fort besoin. Les fi-

nancements de projets structurants d'infrastructures de développement et de services se sont multipliés, encouragés par le statut économique désormais indépendant du pays.

La richesse nationale a aussitôt entamé une croissance soutenue portée par les importants potentiels de ressources de minerais de fer, de cuivre et de poissons. Auparavant, les recettes des ventes de ces ressources à l'étranger transitaient par un pays tiers avant de revenir, fortement diminuées, au trésor mauritanien. Aussi, les sources externes d'approvisionnements du marché national se sont diversifiées après être longtemps restées monopolisées par un seul pays étranger.

Après l'avènement de l'ouguiya, le taux de croissance économique a atteint, jusqu'à 1975, ses plus hauts niveaux depuis l'indépendance du pays.

MOO

- L'Ouguiya, pilier de la souveraineté monétaire

6

- Création de la monnaie nationale: 50 ans, cela se fête !

7

- L'ouguiya, la réalisation qui a couronné l'indépendance

8

L'Ouguiya, pilier de la souveraineté monétaire

Pour asseoir davantage son indépendance nationale, la Mauritanie a, dès 1973, pris une série de mesures extrêmement courageuses au regard du contexte de l'époque. C'est ainsi que dans la foulée de la nationalisation de la société étrangère d'exploitation du fer au nord du pays, MIFERMA, remplacée par la COMINOR, et de la révision, des accords avec la France, elle a décidé d'accéder à la souveraineté monétaire en battant sa propre monnaie nationale. Cette décision procède du fait que la Mauritanie était résolument tournée vers la prise en main de sa propre destinée c'est-à-dire de mener sa propre politique monétaire.

Elle s'inscrit au cœur de la vision du Père de la Nation, le Président Mottar Ould Daddah qui disait à l'époque : « opter pour une personnalisation de l'Homme mauritanien, basée sur la recherche constante d'une véritable indépendance économique et culturelle ». Ce choix symbolique et pratique à la fois a été dicté par un triple enjeu majeur. Celui d'exprimer clairement son option délibérée d'une plus grande souveraineté de l'État, ensuite celui d'offrir la possibilité de choisir et d'élargir ses échanges commerciaux et financiers pour plus de stabilité et de prospérité, enfin celui de participer à la manifestation d'une identité collective nationale en tant que concept fondamental de politique publique.

Il se justifiait d'autant plus que la balance des paiements était excédentaire, ce qui était très rare dans les pays en voie de développement. Désormais, l'État mauritanien a affirmé sa souveraineté monétaire en déterminant, seul, l'unité monétaire utilisée dans le pays depuis 1973 pour les comptes publics et les transactions,



et en ayant le monopole entier de l'émission de la monnaie qu'elle soit divisionnaire (les pièces), fiduciaire (les billets) ou scripturale (chèque, virement, billet à ordre...).

Par ce choix hautement patriotique, la Mauritanie s'est affranchie des contraintes financières et assis sa constante solvabilité. Ainsi, elle peut dépenser sa propre monnaie de façon illimitée, c'est-à-dire procéder à l'achat de tous les biens et services qu'elle veut aussi longtemps que ces biens et services sont disponibles sur le marché. Cette facilité est d'autant plus pratique qu'elle est assortie d'une grande flexibilité qui lui permet par exemple d'investir dans l'infrastructure matérielle et sociale de la communauté nationale. Ainsi sa politique monétaire s'est orientée vers des objectifs de croissance, de plein emploi,

d'équilibre extérieur et de stabilité des prix. Depuis la fin des années soixante-dix du siècle dernier, la fonction de régulation conjoncturelle traditionnellement assignée à la politique monétaire, dans une perspective keynésienne, est de plus en plus supplantée par une conception limitée à l'objectif de stabilité des prix. C'est alors que l'on a pu

des taux d'intérêt. Par exemple, la vente de titres correspond à un retrait de liquidités qui va réduire la quantité de monnaie disponible pour les banques et renchérir le coût de l'argent sur le marché monétaire. A l'inverse, le rachat de titres par la Banque centrale, exercera l'effet inverse, à savoir un accroissement de la liquidité bancaire



assister à un recentrage de la politique monétaire vers l'objectif de stabilité des prix après une période marquée par une orientation vers la réalisation des objectifs de la politique économique en matière de croissance et d'équilibre extérieur.

En plus de la masse monétaire, le taux de change qui remplit présentement les conditions requises sert également d'objectif intermédiaire.

Dans le cadre du système de flottement encadré de l'Ouguiya, la politique de taux de change vise à renforcer la stabilité des prix et à maintenir la compétitivité de l'économie nationale. L'introduction d'un marché de change depuis janvier 2007 a permis d'améliorer la transparence du système d'allocation des devises et de renforcer le statut du taux de change en tant qu'objectif intermédiaire de la politique monétaire. Parmi les instruments d'intervention de la Banque centrale figure l'intervention sur le marché ou open market, la BCM ajuste le niveau de la liquidité bancaire en cédant (retrait de liquidité) ou en achetant (injection de liquidité) des titres, en général des bons du Trésor. Cette modalité d'intervention exerce un double effet sur la quantité de monnaie centrale et sur le niveau

entraînant une baisse du taux sur le marché monétaire.

Autre instrument d'intervention, les adjudications des bons du Trésor permettent d'améliorer le mécanisme de financement des besoins de trésorerie de l'Etat en faisant moins recours au financement direct par la Banque centrale. Ensuite, servir, à titre transitoire, d'instrument de politique monétaire permettant d'assécher la liquidité excédentaire en attendant l'opérationnalisation de l'instrument d'open market. L'échéance des bons du Trésor est en général inférieure à un an. Les adju-

dications des bons du Trésor ont lieu chaque semaine. Le taux d'intérêt arrê-tés dans le cadre des adjudications des bons du Trésor peut être assimilé à un taux directeur plancher.

De même, par le canal du crédit, la BCM, à travers l'accroissement de l'offre des

Crédits, peut entraîner la relance de l'activité économique par la hausse des dépenses de consommation et d'investissement. C'est l'effet inverse qui se produit en cas de politique monétaire restrictive.

Avec tous les instruments de souveraineté monétaire à sa disposition, la BCM jouit pleinement de la capacité de conduire convenablement sa mission en assurant l'émission et la gestion pour le compte de l'Etat la monnaie fiduciaire, en participant à la définition de la politique des changes et en assurant sa mise en œuvre, en détenant et gérant les réserves de change, en organisant, surveillant et réglementant le marché des changes. Ces instruments lui permettent également de surveiller et de réglementer les banques et autres établissements financiers, de promouvoir la stabilité, la sécurité et l'efficacité du système de paiement, de contribuer à la stabilité du système financier et d'agir en qualité de caissier de l'Etat et d'agent financier pour le Gouvernement.

Depuis 1973, la politique monétaire et la BCM qui en constitue l'outil principal, ont continué à s'adapter aux contextes économiques et financiers et aux fébrilités du marché international avec pour unique objectif global de servir le développement économique du pays et le bien-être des citoyens.

Preuve de cette adaptation exceptionnelle, la rapidité exceptionnelle avec laquelle elle s'est accommodé des transformations technologiques, notamment la digitalisation des données bancaires et la numérisation des opérations bancaires et la dématérialisation des transactions.

En commémorant le cinquantenaire de l'ouguiya, la Mauritanie célèbre cinquante ans de souveraineté monétaire et son *liberum arbitrium* dans un monde où les économies sont de plus en plus assujetties aux contraintes du marché international et des aléas politiques, stratégiques et sécuritaires, un monde dans lequel le supranational a tendance à écraser les ambitions des Etats.

Hamada Mohamed Saleh

Leviers de la souveraineté monétaire

1. La capacité à imposer les instruments monétaires de l'autorité souveraine dans les pratiques internes de compte et de paiement. Le nominalisme des contrats est l'une des manifestations possibles de cette capacité. A son extrémité, il peut s'agir de la saturation des pratiques monétaires par les seuls instruments monétaires internes.
2. La capacité à maîtriser les pratiques de conversion entre monnaie nationale et monnaies étrangères, autrement dit la maîtrise de la convertibilité de la monnaie. A son extrémité, il peut s'agir de restrictions quantitatives, de l'établissement de conditions propres à différents types de conversion répertoriés.
3. La capacité à mener une politique monétaire, autrement dit à moduler les conditions de l'émission de moyens de paiements et donc à agir sur la quantité de monnaie émise. Par-là, la politique monétaire a une influence sur le seigneurage prélevé. A son extrémité, cette politique peut aussi conférer la capacité de faire varier l'état relatif des richesses internes, autrement dit la position relative des créanciers et des débiteurs.
4. La capacité à mener une politique de change, autrement dit à moduler la valorisation externe de la monnaie interne. Par-là, la politique de change détermine ou simplement influence la valeur de l'unité de compte. A son extrémité, il s'agit d'une fixation autoritaire de sa valeur externe. La politique de change entre aussi en jeu dans l'état relatif des richesses en interne.

Principaux éléments constitutifs de la souveraineté monétaire

1. La présence d'une autorité qui s'affirme souveraine en matière monétaire dans un espace donné ;
2. La définition par cette autorité d'une unité de compte, au sens de l'établissement de son nom ainsi que de sa "valeur", ou de sa base un, sur un quelconque critère.
3. La possibilité de prélèvement par cette autorité d'un revenu de souveraineté, le seigneurage, ce qui passe par la définition d'un ensemble de moyens de paiement dont l'émission est plus ou moins contrôlée et dont l'usage en paiement auprès des institutions de l'autorité souveraine est garanti.
4. L'établissement et la diffusion d'une symbolique monétaire constituant les marques de la souveraineté.

Création de la monnaie nationale

50 ans, cela se fête !

Dimanche 18 juin 2023, la Banque centrale de Mauritanie (BCM) célèbre les 50 ans de l'Ouguiya, la monnaie nationale. Cinquante ans, l'âge de la maturité mais également celui de l'ancrage dans un nouveau contexte qui oblige la BCM à souscrire à un nouveau mode de gestion dominé par le numérique.



L'Ouguiya (code des monnaies ISO 4217 : MRU pour la monnaie actuelle, MRO pour l'ancienne) est la devise officielle de la Mauritanie depuis le 28 juin 1973 en remplacement du franc CFA. Une nouvelle monnaie portant le même nom a été introduite le 1er janvier 2018.

Une Ouguiya vient de l'arabe wqiya qui signifie once. La devise a la particularité de ne pas être divisible par 10, 100 ou 1000 : une ouguiya comprend cinq khoums, ce qui veut dire « cinquième ». Il existe une seule autre devise dans ce cas : ariary de Madagascar.

L'historique de l'Ouguiya de 1973 à 2017 montre une forte détérioration du taux de change :

1 ECU valait 50,59 ouguiyas (fé-

vrier 1973), 64,34 ouguiyas (janvier 1986), 97,44 ouguiyas (janvier 1988), 116,68 ouguiyas (janvier 1992), 148,11 ouguiyas (janvier 1993), 191,36 ouguiyas (janvier 1997), 244,45 ouguiyas (janvier 1999), 285,91 ouguiyas (janvier 2003), 404,10 ouguiyas (janvier 2013) et 420,58 ouguiyas (28 décembre 2017).

De nouveaux billets plus difficiles à contrefaire ont été introduits en 2004. C'est à cette occasion qu'a été ajouté le billet de 2 000 ouguiyas. En 2010, pour fêter le cinquantenaire de l'indépendance nationale, le billet de 5 000 ouguiyas a lui aussi été ajouté pour faciliter les échanges. En 2012, la BCM

produit un nouveau billet de 2 000 ouguiyas. L'ancien billet est resté utilisable jusqu'à extinction « naturelle ».

Le 28 novembre 2017, une réforme du système monétaire a été entreprise alors que l'économie du pays connaissait des difficultés d'ordre structurel. Cela a entraîné une très importante inflation en décembre 2017 d'environ 10 à 50 % selon les produits.

Le 1er janvier 2018, une nouvelle monnaie est mise en place. Dix anciennes ouguiyas (code ISO MRO) en valent un à cette date, le code ISO de cette nouvelle monnaie est MRU. De nouveaux billets en polymère remplacent les anciens.

Les Mauritaniens ont eu un an pour échanger leurs billets. Durant les six premiers mois de l'année 2018, ils ont pu réaliser ces opérations auprès des banques, des guichets du Trésor ou encore de la Poste. Après, il leur a été demandé de s'adresser à la Banque centrale. Ce change s'était fait de manière progressive. Durant le premier mois, les billets de 5 000 ouguiyas ont été remplacés, puis ceux de 2 000, etc. À partir de 500 000 ouguiyas, les Mauritaniens devraient ouvrir un compte en banque pour procéder au change. En plus, les prix devraient être affichés en ouguiya d'avant 2018 (MRO) et en ouguiya actuelle (MRU), pendant une durée

de trois ans. Concernant le change, 1 euro valait 42,05 ouguiyas (1er janvier 2018). Les pièces en circulation, à partir de 2018, sont de : 1/5 ouguiya, 1 ouguiya, 5 ouguiyas, 10 ouguiyas et 20 ouguiyas. Pour les billets, la BCM avait émis ceux de 50 ouguiyas, 100 ouguiyas, 200 ouguiyas, 500 ouguiyas et de 1 000 ouguiyas.

Sneiba Mohamed

Notes et références :

1. « Une Ouguiya 10 fois plus forte » [archive], sur Banque centrale de Mauritanie.
2. « Historique des cours de change » [archive], sur Banque centrale de Mauritanie.
3. <http://www.bcm.mr/MONNAIE/Pages/Pi%C3%A8ces.aspx> [archive]
4. <http://www.bcm.mr/MONNAIE/Pages/billets.aspx> [archive]
5. « Mauritanie : flambée des prix à l'approche de la réforme sur la monnaie » [archive], sur <http://cridem.org/> [archive], 26 décembre 2017.
6. « La Banque Centrale de Mauritanie (BCM) dévoile la nouvelle Ouguiya : moins de chiffres, même valeur » [archive], 5 décembre 2017.
7. « Le 1er janvier 2018, la monnaie mauritanienne va perdre un zéro » [archive], sur Radio France internationale, 30 décembre 2017.

Hammoud Ould Cheikhna Ould Ali, expert en économie-finance :

«Actualiser et moderniser les instruments monétaires aide à la préservation des éléments de solidité financière»

L'économiste et expert financier et professeur des universités, Dr Hammoudi Ould Cheikhna Ould Ali, a expliqué que la décision des nouvelles autorités monétaires relative à l'émission d'un nouveau papier peut être vue sous plusieurs aspects et dimensions économiques, dont la plus importante est la sécurisation de la masse monétaire contre le faux afin de prévenir les conséquences négatives sur le marché résultant de ce phénomène qu'est l'inflation monétaire.

Ould Cheikhna a estimé qu'en raison de la taille relativement importante de la masse monétaire qui circule à travers le billet de 50 ouguiya, les autorités sont tenues de s'assurer que ce papier est suffisamment sécurisé, surtout qu'il subit une détérioration plus visible que les autres, ce qui peut entraîner une pénurie qui se traduit par une rareté dans cette catégorie. Un risque qui peut affecter, à moyen terme, l'équilibre monétaire au niveau du marché.

Cela conduit - ajoute l'expert - à se procurer une grande quantité d'argent pour avoir accès à une grande quantité de produits, ce qui conduit, selon les économistes, à la récession.

Il a souligné que c'est l'une des tâches des autorités monétaires de



toujours maintenir cet équilibre, de rechercher ses causes et de déterminer si la rareté d'une catégorie monétaire particulière l'a causé ou non, ce qui nécessite que ces autorités procèdent à un examen et reconsi-

dération afin de sécuriser davantage telle ou telle catégorie monétaire. Quant au troisième point à partir duquel la nouvelle émission d'un billet de 50 ouguiyas peut être envisagée, c'est la possibilité que la décision

soit le début d'un examen complet des mécanismes, en tenant compte de la nécessité de renforcer davantage les moyens de sécurisation et de protection de la monnaie nationale.

L'économiste et expert financier, Dr Hammoudi Ould Cheikhna, a estimé que, de son point de vue, « l'objectif général de cette procédure ne sort pas du cadre du souci des pouvoirs publics en charge de la politique monétaire de préserver les éléments de la sécurité financière, en particulier les billets de banque, en tant que réserve de valeur, moyen d'échange et outil d'évaluation de la richesse. » L'économiste a estimé qu'il est très important, d'un point de vue économique, de maintenir la qualité et la sécurité des billets afin que leur endommagement ou leur perte n'affecte pas la masse monétaire, ce qui peut être une solution pour émettre des billets avec les spécifications de qualité et de sécurité.

Dr Hammoudi Ould Cheikhna, a conclu en disant que l'exposition de n'importe quelle catégorie monétaire à n'importe quel dommage conduit à la disparition d'une partie de la masse monétaire au niveau de son espace de circulation, ce qui conduit à un déséquilibre car la masse monétaire n'est pas pro-

portionnelle au volume des biens et services, ce qui conduit à la déflation. Il faut savoir, ajoute-t-il, que le déséquilibre « n'est pas le résultat du mécanisme de l'offre et de la demande et du comportement économique pur, mais plutôt le résultat d'un effet externe en raison de l'exposition à d'autres facteurs. S'agissant de son évaluation de la situation monétaire actuelle en Mauritanie, l'expert a expliqué que la politique monétaire du pays est jugée cohérente, y compris par les institutions financières internationales, et n'a pas connu de déséquilibres flagrants à travers les indicateurs de suivi disponibles. Il a considéré que la stabilité de l'Ouguiya face aux devises, les niveaux d'inflation qui n'ont pas atteint un seuil critique, et la réalité des prix sont autant d'indicateurs confirmant que la performance de la politique monétaire était effectivement dans la fourchette acceptable. Il a conclu en disant que cela atteste de la compétence du cadre humain de la Banque centrale de Mauritanie et de sa capacité de prévoir et d'anticiper les risques pour faire face aux défis que le monde connaît actuellement.

Taleb Ould Brahim (Traduction : Sneiba Mohamed)

L'ouguiya, la réalisation qui a couronné l'indépendance

Les Mauritaniens citent aujourd'hui, cinquante ans après, la création de la monnaie nationale, l'ouguiya, comme l'une des principales réalisations postindépendance consacrant la souveraineté économique et financière du pays. Beaucoup de Mauritaniens de cette génération ont en mémoire les refrains de la chanson de feu Sidaty Ould Abba faisant la promotion de l'Ouguiya dont la création consacre la sortie du pays de la zone franc.

Le 30 mai 1973 fut une journée mémorable au cours de laquelle feu Moutar Ould Daddah, premier président de la République Islamique de Mauritanie, inaugura la banque centrale qui concrétiserait l'indépendance financière du pays en émettant une monnaie nationale et en se désengageant du système financier de ce qu'on appelle, à l'époque, l'Afrique occidentale française (AOF). C'était, réellement, le début d'une prise en charge du pays par ses propres moyens et les prémices d'un développement de l'intérieur favorisant la naissance d'un secteur privé national. Un pari difficile à tenir certes, vu le contexte de l'époque, mais dont la réalisation allait donner la Mauritanie en exemple, comme en témoigne, récemment, l'intervention d'un expert sur la chaîne de radio Rfi évoquant la sortie de la Mauritanie de la zone Franc comme un exploit que d'autres pays doivent tenter. Contre la garantie de la convertibilité, la Mauritanie avait choisi la souveraineté.

L'Etat mauritanien, en émettant

l'ouguiya en 1973, a fini de traiter avec le franc CFA, en circulation depuis plus de vingt-cinq ans, lorsque ce pays faisait partie du système financier de l'Afrique de l'Ouest. Du système financier de l'Afrique de l'Ouest «française».

En 1919, peu de temps après la fin de la Première Guerre mondiale, la France a émis un nouveau papier-monnaie, qu'elle a fait circuler dans toutes ses colonies d'Afrique de l'Ouest, y compris la Mauritanie, pour remplacer le franc français, qui était des pièces en argent pur. Les Mauritaniens appelaient le franc argent « Al-Muzarref ». Les Français ont fait circuler la nouvelle monnaie de papier dans leurs colonies et n'ont pas retiré d'un coup l'ancien franc français. Au contraire, les deux monnaies sont restées côte à côte de 1919 jusqu'au début de 1924, lorsque le franc d'argent français s'est progressivement et finalement épuisé, et le franc-papier ouest-africain est devenu la seule monnaie en vigueur dans l'espace compris par les colonies africaines de la France.

La valeur du billet de banque du franc ouest-africain était écrite, en langue arabe, sur l'une des faces, et, en wolof, en caractères arabes également, sur l'autre face, ce qui dénotait de la prééminence, à cette époque déjà, de l'arabe dans l'espace ouest-africain.

L'inscription arabe sur le franc CFA est l'écriture manuscrite du cadî Aïnou Ould Ebnou Al-Mouqdad, qui est le frère du traducteur Mouhameden (Doudou Seck) et de son frère,

le juge Souleimane, décédé en 1917. Les gens du pays appelaient le papier-monnaie à l'époque «el keit», et son apparition dans certaines régions était désignée par « l'année de el keit, ce mot signifiant « billets de banque ».

Avant le FCFA et l'Ouguiya

Avant que les colonisateurs français ne prennent le contrôle du pays, les Mauritaniens échangeaient diverses devises européennes, espagnoles, portugaises, françaises et anglaises, avec lesquelles les transactions étaient courantes.

Parmi ces pièces ou monnaies qui étaient en circulation : «cobra» qui est tiré du mot anglais (copper), qui est du cuivre. Cette pièce a été faite de ce métal et a été nommée d'après lui. Il existait également une pièce espagnole appelée «Bikni» (pequeño, en Espagnol) qui est en aluminium et signifie « petite monnaie », ce qui laisse supposer qu'elle avait une valeur inférieure à celles des autres monnaies en circulation à l'époque.

L'une des pièces de monnaie célèbres d'alors était la «Sufayah» du mot français (sou). Son insignifiance s'accompagnait par l'expression « il n'a pas un sou ». On peut citer aussi le « fifteen », déformation probable de la livre sterling anglaise, car un franc français de l'époque valait quinze pence.

Tout au long de sa longue histoire, la Mauritanie est resté un trait d'union entre le nord et le sud du continent, tant du point de vue culturel que de celui des échanges commerciaux traitant de toutes les monnaies disponibles dans son environnement politique et environnant. C'est en tenant compte de ce statut de liberté, à tout prix, que le pays s'est engagé, il y a cinquante ans, à se doter d'une monnaie nationale qui continue aujourd'hui, « contre vents et marées », comme dirait feu Moutar Ould Daddah, à jouer un rôle essentiel dans sa vie économique à travers son émission et sa gestion par la Banque centrale de Mauritanie.

Mohamed Ould El Atiq
et Sneiba Mohamed



Structure du système bancaire

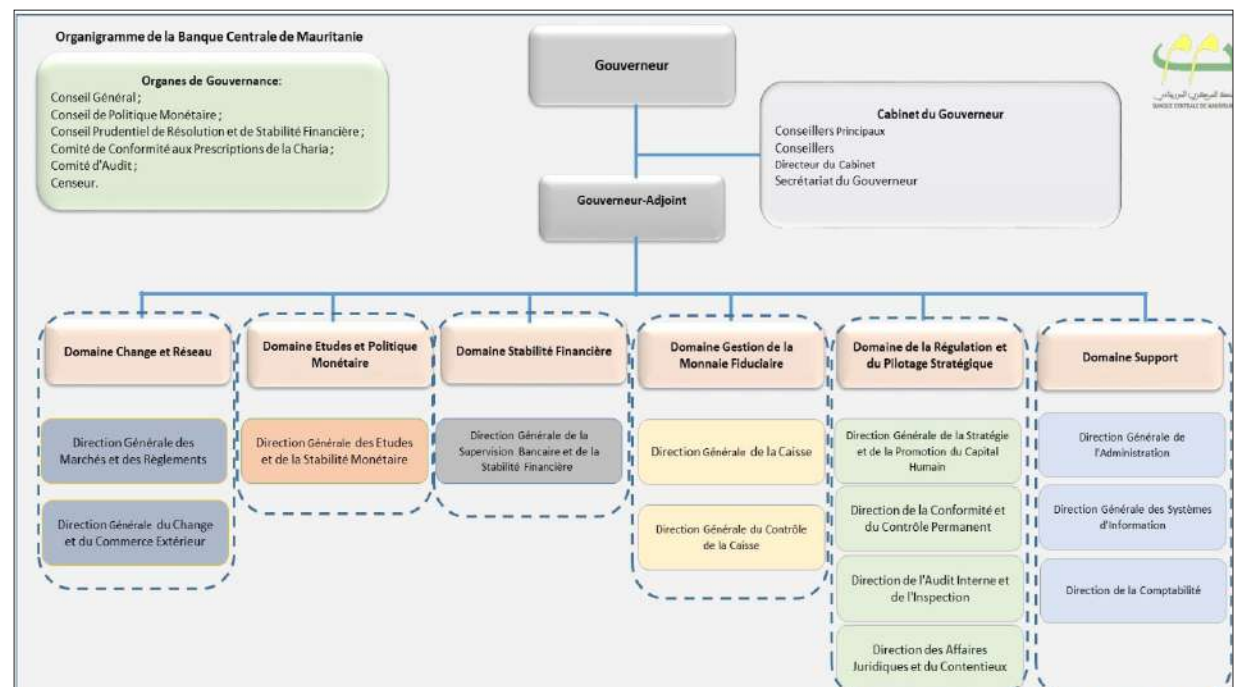


La Mauritanie compte actuellement près de vingt banques primaires dont la plupart appartiennent à des groupes économiques de la place. La liste de ces banques figure sur le site de la Banque centrale de Mauritanie sous la rubrique « structure du système bancaire ». Il s'agit de :

1. International Bank of Mauritanie (IBM) ;
2. Banque Mauritanienne de l'Investissement (BMI) ;
3. Banque des Financements Islamiques (BFI) ;
4. Qatar National Bank Mauritanie (QNBM) ;
5. Banque Islamique de Mauritanie (BIM) ;
6. Nouvelle Banque de Mauritanie (NBM) ;
7. Banque Muamelat As Sahi-

ha(BMS) ;

8. Banque Populaire de Mauritanie (BPM) ;
9. Attijari Bank Mauritanie (ABM) ;
10. Chinguitty Bank (CHINGUITTY Bank) ;
11. Société Générale Mauritanie (SGM) ;
12. Orabank Mauritanie ;
13. Banque El Amana (BEA) ;
14. Banque Al Wava Mauritanienne Islamique (BAMIS) ;
15. Générale de Banque de Mauritanie (GBM) ;
16. Banque Nationale de Mauritanie (BNM) ;
17. Banque Mauritanienne pour le Commerce International (BMCI) ;
18. Banque pour le Commerce et l'Industrie (BCI).



Réception d'un lot de véhicules ambulances destinée à la lutte contre la Covid-19



Le projet de la Banque mondiale (BM) pour la lutte contre la Covid-19 a fait don, jeudi, à la Mauritanie de quinze véhicules ambulances pour faire face à la pandémie. Le don a été réceptionné par le ministre de la Santé, M. Moctar Ould Dahi des mains de la Représentante de la BM en Mauritanie, Mme Cristina Santos.

Dans son discours à cette occasion, le ministre a souligné que ces véhicules seront affectés exclusivement au programme d'aide médicale d'urgence, qui sera lancé dans les prochains jours.

Il a ajouté que lutte contre le Co-

vid-19 a affecté le système de santé dans tous les pays du monde, et que le plan adopté par la Mauritanie, sous la direction et le suivi de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, face à la pandémie de Covid-19, a donné des résultats positifs dont témoigne l'Organisation mondiale de la Santé en honorant Son Excellence le Président de la République.

Au sujet des leçons apprises de la lutte contre la pandémie, M. Ould Dahi a précisé que son département va les prendre en compte par la création du Centre national des

opérations d'urgence dans le domaine de la santé, un mécanisme qui a été développé dans le but de faire face à toutes les pandémies et épidémies qui peuvent survenir au niveau national.

Parlant des perspectives d'avenir, le ministre a déclaré que la Mauritanie entend créer, avec le soutien des partenaires internationaux, en particulier l'OMS et l'UNICEF, un fonds national de lutte contre les épidémies.

Pour sa part, la Représentante de la Banque mondiale, Mme Cristina Santos, a exprimé sa joie de participer à cette cérémonie de livraison d'une quinzaine d'ambulances obtenues grâce au projet de lutte contre la pandémie de Covid-19.

Elle a souligné que ces voitures sont très développées et dotées des dernières technologies pour le transport rapide et sûr des patients vers les établissements de santé, et qu'elles amélioreront efficacement la capacité du système de santé mauritanien à faire face aux crises.

« La Banque mondiale continuera d'aider la Mauritanie à renforcer et à moderniser le secteur de la santé pour accéder aux traitements de santé et faire face aux situations sanitaires d'urgence », a conclu la responsable de la Banque mondiale.

Le ministre de la Culture s'entretient avec l'ambassadeur du Maroc



Le ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement, M. Mohamed Ould Soueidatt, a reçu jeudi en audience dans son bureau à Nouakchott, l'ambassadeur du Royaume frère du Maroc accrédité dans notre pays, SEM. Hamid Chabbar.

L'entrevue a porté sur divers aspects de la coopération, notamment ceux liés à la culture, à la jeunesse, aux sports et

aux relations avec le Parlement.

L'audience a porté sur la restauration et la rénovation de la nouvelle Maison des Jeunes au profit du secteur de la culture et les étapes par lesquelles ce processus aura à passer.

La rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère, du directeur de la coopération et des relations extérieures et du directeur de l'Institut national des arts.

Atelier de restitution des Cadres de Gestion Environnementale et Sociale et de la Politique de Réinstallation

Les travaux d'un atelier de restitution des Cadres de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) et de la Politique de Réinstallation (CPR) du Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-Mauritanie) ont débuté, jeudi, à Nouakchott, à l'initiative conjointe du ministère de la Transmission numérique, de l'Innovation et de la modernisation de l'Administration et la Banque mondiale.

Le projet WARDIP vise à élargir l'accès aux services haut débit et numériques grâce au développement et à l'intégration des marchés numériques du pays avec ceux de la région de l'Afrique de l'Ouest. Dans son mot d'ouverture, le secrétaire général par intérim du ministère de la Transmission numérique, de l'Innovation et de la modernisation de l'Administration, M. Mohamed Lemine Ould Salihi, a précisé que le projet, dans sa composante actuelle, cherche à continuer les efforts



entamés pour étendre la connectivité, diminuer son coût et améliorer la qualité de service, permettre l'échange, le stockage et le traitement sécurisé des données au-delà des frontières tout en soutenant le déploiement régional.

Il a ajouté qu'il vise, également, l'accès aux services et à l'innovation basés sur les données et (iii) développer l'accès et la fourniture des services en ligne publics et privés tout en établissant un commerce électronique transparent et sécurisé au niveau régional.

Lancement d'un atelier d'élaboration du nouveau Compact santé 2024-2026



Un atelier d'élaboration du nouveau Compact santé 2024-2026, organisé jeudi à Nouakchott par le ministère de la santé en coopération avec l'Union européenne a démarré jeudi à Nouakchott.

L'atelier d'une seule journée vise à mobiliser les ressources nécessaires pour mettre en œuvre l'élaboration d'un nouveau compact de concertation plus adapté mais plus contraignant afin de s'assurer de l'effectivité des engagements du gouvernement et des partenaires techniques et financiers à mettre en œuvre le Plan National de Développement Sanitaire 2022-2024.

Ouvrant les travaux de l'atelier le secrétaire général du ministère de la santé, Mohamed Lemine Ould Mohamed El Hajj, a déclaré que le ministère et ses partenaires ont évalué le degré de mise en œuvre de chaque charte dans le but d'évaluer la réalisation des résultats d'impact

inclus dans le plan national de développement sanitaire. Cette évaluation a fourni des informations sur les progrès réalisés au cours du processus de mise en œuvre en mettant en exergue les forces, les faiblesses les opportunités, les menaces, mes limites et les leçons identifiées.

Le secrétaire général a souligné que la Politique Nationale de Santé à l'horizon 2030 fait sienne l'accès universel aux services de santé de base de qualité et la protection contre les risques financiers liés à toute maladie pour tous les mauritaniens sans exclusion ni discrimination. C'est là un choix et un objectif stratégique pour lequel le gouvernement est engagé dans le cadre du programme électoral du Président de la République, Son Excellence M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani qui prévoit un éventail important de réformes radicales et un ensemble de mesures fermes qui

touchent profondément les services de santé.

Il a expliqué que notre pays a signé la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement qui repose sur cinq principes de base que sont : l'appropriation, l'harmonisation, l'alignement sur les politiques nationales, la gestion axée sur les résultats et la redevabilité mutuelle.

De son côté le représentant de la délégation de l'Union européenne, M. Jean- Marc Dewerpe Alvaro a félicité le gouvernement Mauritanie et notamment le ministère de la santé et l'ensemble des partenaires techniques et financiers pour ce travail d'élaboration du Compact National répondant aux standards internationaux et en tant qu'instrument de coordination des interventions et des stratégies du secteur de la santé pour une meilleure gestion des ressources.

Il a indiqué que la politique nationale de la santé à l'horizon 2030 et le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) sont en totale cohérence avec les engagements internationaux de la Mauritanie, au regard particulièrement des (ODD) ainsi qu'avec la stratégie gouvernementale à l'horizon 2023, à savoir la stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP).

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs cadres du département de la santé et d'autres personnalités.

L'Observatoire mauritanien de surveillance des élections présente les conclusions de son rapport

L'Observatoire mauritanien de surveillance des élections et de la bonne gouvernance a organisé jeudi, au siège de la région de Nouakchott, une conférence de presse pour présenter les conclusions de son rapport sur l'observation des élections législatives, municipales et régionales de mai dernier. L'Observatoire est composé de 18 organisations de la société civile.

Le responsable de l'observatoire, M. Khalil Ould Khairi, a affirmé que son organisation joue un rôle pionnier dans l'observation de la scène politique, notamment électorale. Il a précisé que l'Observatoire a commencé le travail sur le terrain dès le début du processus électoral, en envoyant



des délégations pour surveiller et observer le processus électoral.

Ces délégations ont fourni à l'Observatoire des rapports contenant leurs observations sur le déroulement du scrutin, et l'Observatoire, à son tour, a transmis ces rapports à la Commission électorale nationale indépendante.

Atelier sur la participation des femmes mauritaniennes dans le secteur minier artisanal et semi industriel



La ministre des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille, Mme Safia Mint N'Ttahah, accompagnée du ministre du Pétrole, des Mines et de l'Énergie, M. Abdessalam Ould Mohamed Saleh, a supervisé jeudi à Nouakchott, l'ouverture d'un atelier, sur la participation des femmes mauritaniennes dans le secteur minier artisanal et semi industriel, sous le thème « Des défis aux opportunités », organisé par le Conseil des jeunes leaders du secteur minier.

L'atelier d'une journée vise sensibiliser à la nécessité d'impliquer les femmes en tant qu'actrices sur le terrain dans le domaine de l'exploitation minière.

La ministre de l'Action Sociale a indiqué que l'intérêt porté par le département pour cette catégorie de femmes exprime sincèrement son souci d'étendre ses interventions à toutes les femmes mauritaniennes.

Elle a appelé les femmes travaillant dans ce domaine à poursuivre et imposer leur

présence pour contribuer efficacement au processus de construction du pays à partir d'une position de force, notant que le secteur minier est un domaine prometteur et un pilier fondamental pour le développement de la Mauritanie.

Pour sa part, la porte-parole du conseil, Mme Safia Mint Ghaddour, a exprimé son espoir de voir les femmes mauritaniennes trouver leur place dans ce secteur. Elle a expliqué que ces femmes ont récemment pu accéder à toutes les spécialisations et se placer en tête sur la liste des lauréats dans les études, ajoutant que le nombre des sortantes dans les spécialités professionnelles surtout les mines et la géologie sont en constante augmentation.

Un tel résultat ouvre devant les femmes des perspectives prometteuses et élève le plafond de leurs espoirs d'obtenir davantage d'acquis.

L'ouverture de s'est déroulée en présence de plusieurs cadres du ministère de l'Action sociale et des membres du Conseil.

Le ministre de l'Emploi rencontre les membres du comité exécutif de l'UNPM



Le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, M. Mamoudou Niang, s'est entretenu jeudi avec le président de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien (UNPM), M. Mohamed Zeine El Abidine Ould Cheikh Ahmed. Le partenariat existant entre le Département et le secteur privé, représenté par le Patronat a été au centre de l'entretien, qui s'est déroulé en présence de plusieurs membres du comité exécutif de

l'Union.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la politique de concertation menée par le département auprès des acteurs économiques, a affirmé à cette occasion M. Mamoudou Niang, soulignant l'importance du rôle du secteur privé dans les domaines de la formation et de l'emploi et ses retombées positives sur le marché du travail et dans la lutte contre le chômage, appelant à davantage d'efforts

pour renforcer ce partenariat et le faire avancer en créant davantage d'opportunités de formation professionnelle et d'emploi dans les institutions du secteur privé.

Intervenant à son tour, le président du Patronat mauritanien a évoqué l'importance du partenariat et les efforts déployés par l'Union dans le domaine de l'emploi et de la formation, évoquant les accords conclus entre le patronat et le ministère, reconnaissant à ce dernier, d'avoir largement honoré ses obligations dictées par ces accords en offrant des milliers d'opportunités d'emploi. Il a exprimé également la disponibilité du patronat à travailler avec diligence et efficacité pour accompagner le ministère dans ce domaine.

Des fonctionnaires du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle et les membres du Comité exécutif, étaient présents à cette rencontre.

Bassiknou :

L'ambassadrice d'Espagne salue le climat de coexistence pacifique entre les autochtones et les réfugiés maliens



Le hakem de Bassiknou, M. Mohamed Salem Ould Ahmadou Ould Bellal, mercredi dans les locaux de la moughataa, une réunion avec l'ambassadrice du Royaume d'Espagne accréditée auprès de la Mauritanie, SE Mme. Maria Alvarez de la Rosa, en visite dans la moughataa. Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi par les partenaires de l'état et de l'impact de leurs interventions au profit de la population, et en accompagnant

ment des politiques publiques visant à atteindre les objectifs du développement global.

La visite a conduit la diplomate espagnole dans le camp de M'Berra qui abrite des milliers de réfugiés maliens et de plusieurs autres infrastructures financées par des partenaires au développement.

Dans une allocution qu'elle a faite à cette occasion, l'ambassadrice s'est dite très

satisfaite du climat de libertés, d'intégration et de coexistence pacifique entre les populations autochtones et les réfugiés du camp de M'Berra, soulignant que la Mauritanie entretient depuis longtemps des relations de coopération et de partenariat avec le Royaume d'Espagne. Elle a exprimé ses sincères remerciements au gouvernement et au peuple mauritaniens pour ce geste humanitaire envers les frères réfugiés et s'est engagée à soutenir le pays par l'accompagnement des efforts et des politiques publiques visant à atteindre un développement durable.

La rencontre entre le hakem et la diplomate espagnole s'est déroulée en présence du chef de bureau à Bassiknou du Haut-commissariat de l'ONU aux réfugiés, d'une mission de coordination du projet de développement du Hodh Charghi et de plusieurs responsables de la moughataa.

Départ du 5^{ème} contingent des pèlerins mauritaniens pour les lieux saints

Le 5^{ème} contingent formé de 420 pèlerins mauritaniens aux lieux saints en Arabie-Saoudite a quitté Nouakchott ce jeudi matin pour accomplir le pèlerinage de l'an 1444 de l'Hégire. Ce contingent de 420 pèlerins rejoindra les quatre autres qui l'ont précédé à Médine pour accomplir les quarante prières à la mosquée du Prophète (PSL), avant de se diriger vers la Mecque dans les prochains jours pour commencer les rituels du Hajj.

A leur départ de l'aéroport international de Nouakchott, «Oum-Tounsi», ce groupe de pèlerins a été salué par le secrétaire général du ministère des



Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M. Beitallah Ould Ahmed Laesouad, et des représentants des autorités aéroportuaires.

Le Centre hospitalier de Bassiknou célèbre la Journée mondiale du donneur de sang



Le Hakem de la moughataa de Bassiknou, M. Mohamed Salem Ould Ahmedou Ould Bellel, a supervisé, mercredi, en compagnie de la Représentante Résidente de l'Organisation Mondiale de la Santé en Mauritanie (OMS) Dr. Ndiaye Faty Charlotte, la cérémonie de lancement d'une campagne de don de sang, à partir du centre hospitalier de Bassiknou. Organisée sous le slogan « Donner du sang et du plasma et être généreux en partageant la vie », la campagne a suscité l'interaction des associations et clubs de jeunes de la ville de Bassiknou, qui y ont participé activement aux côtés des jeunes du camp de réfugiés de M'Beré, appelant à enraciner et à encourager la culture du don de sang, afin de sauver des vies.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la commémoration de la Journée mondiale du don du sang, a affirmé dans une déclaration à l'Agence mauritanienne d'information, l'inspecteur départemental du ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement, M. Mohamed Ould Deih, louant l'élan appréciable des jeunes de la moughataa qui s'étaient mobilisés en sensibilisant les habitants de la ville sur l'importance du don de sang.

Le Hakem mouçaïd la moughataa de Bassiknou, son médecin-chef, le directeur du centre médical de Bassiknou et les autorités militaires et sécuritaires de la moughataa étaient présents à cette cérémonie.

Des précipitations pluviométriques dans quelques localités du pays

Les hauteurs des pluies suivantes ont été enregistrées ces dernières 24 heures, selon le réseau administratif de commandement (RAC) du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation :

Charm Sheikh : 04 Mm
Masgoul Lakhdhar : 03 Mm
Adel Begrou : 03 Mm
Rass El Vil : 04 Mm

Hodh El Gharbi :

Touil : 07 Mm
Tintane : 04 Mm

Hodh Echarghi :

Mebrouk : 30 Mm
Nema : 20 Mm
Matar : 04 Mm
Amourj : 22 Mm
Bousteilla : 35 Mm
Tembreda : 04 Mm

Assaba :

Leg'weissi : 17 Mm
Tanaha : 10 Mm
Sani : 06 Mm
Mbout : 02 Mm

CLUB AFRIQUE DEVELOPPEMENT:

Deux jours pour parler des opportunités d'investissements dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche en Mauritanie

Le Palais des Congrès de Nouakchott a abrité, ce mercredi, 14 juin 2023, la cérémonie d'ouverture de la mission multi-sectorielle du Club Afrique Développement du groupe Attijariwafa Bank. Une initiative offerte par Attijari Bank Mauritanie pour débattre des opportunités d'investissements dans les deux secteurs clefs de l'économie mauritanienne, l'agriculture et la pêche.

Durant deux jours, les participants venus du Mali, du Gabon, du Sénégal de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, de l'Egypte et du Maroc vont plancher, avec les responsables mauritaniens, sur des potentialités du pays, dans les deux secteurs en plein essor et mutations. Leurs échanges porteront sur : perspectives de développement du secteur de la pêche ; Développement de l'Agriculture : enjeux et opportunités. Au deuxième jour du forum, les participants effectueront des visites au Port de Tanit et dans une ferme agricole à Rosso.

Dans son discours de bien venu, le directeur d'Attijari Bank Mauritanie, M. Mohammed BOUBRIK, a d'abord indiqué que la rencontre de Nouakchott vise la création d'opportunités d'affaires entre la centaine de d'entreprises membres du Club Afrique Développement présents à cette mission sectorielle. Parlant des thématiques, à l'ordre du jour, à savoir, l'agriculture et la pêche, le Dg de Atijari Bank Mauritanie a indiqué toute leur importance pour l'économie mauritanienne. Le premier en termes de sécurité alimentaire, de l'emploi ou de l'amélioration de la balance des paiements ; ce secteur signalé qu'

il recèle un potentiel de développement important, avec néanmoins, de pré-requis indispensables à son essor et à sa pérennité. Quand au second, poursuit-il, il est aujourd'hui à un tournant important et fait face à des enjeux cruciaux, liés à la gestion de la ressource, à l'organisation de la chaîne de valeur, et à la génération d'un maximum de valeur ajoutée au niveau local. A l'occasion de cette édition, renseigne le Dg, un marché de l'investissement sera animé par l'agence de promotion des investissements en Mauritanie (APIM), la Zone France de Nouadhibou, l'Agence marocaine de Développement des Investissements et des Exportations, l'Agence pour la promotion des investissements au Mali, des représentants du ministère l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire du Cameroun. Une occasion pour les uns et les autres de présenter les nombreuses opportunités et les avantages liés à l'investissement dans les pays respectifs. Mohamed Boubrik a invité les participants



à visiter ses espaces d'expositions sous les tentes du palais des Congrès.

Prenant la parole à son tour, Mme Mouna Khadiri, directrice générale de Club Afrique Développement a indiqué que la mission multisectorielle de Nouakchott a pour objectifs

- d'accéder à l'information fiable et de première main, grâce notamment aux honorables panelistes, - de faire ensuite des rencontres de premier plan, et de découvrir les possibilités de et les potentialités des pays à l'honneur au marché de l'investissement avec les hauts représentants des institutions l'APIM, la zone Franche de Nouadhibou, l'Agence pour la promotion des investissements du Mali, et le ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et l'Agence marocain pour le développement des investissements et des exportations.

- de faire les rendez-vous d'affaires structurés, pragmatiques qui répondent à l'expression des besoins recueillis.

Signalons que le Club Afrique Développement compte 4700 membres actifs et travaille depuis 13 ans au service de l'Afrique, en vu d'offrir, selon sa directrice gé-

nérale, un cadre fiabilisé et développer des corridors d'échanges et d'investissements. La mission sectorielle de Nouakchott est la 36^e du genre parmi celles organisées avec les 15 filiales d'Attijari Wafa Bank sur le Continent.

Pour sa part, la directrice de l'Agence pour la promotion des investissements en Mauritanie (APIM), Madame Aissata Lam a loué l'action du Club Afrique Développement, laquelle est venu soutenir le travail que les autorités mauritaniennes abattent pour faire de la Mauritanie un pays attractif des investisseurs. Elle a brièvement rappelé le travail réalisé dans cette optique par l'APIM pour tirer l'économie mauritanienne vers le haut. Elle a indiqué que l'APIM a déjà délivré 32 agréments dont 30 pour les PME. Un résultat qui témoigne de la forte demande et de la rentabilité du secteur des pêches, et du dynamisme de l'économie du pays.

PRAPS-2 :

Un instrument de gestion des plaintes pour les communautés pastorales

Mis en place et fonctionnel dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel pour la Mauritanie (PRAPS-MR), le mécanisme de gestion des plaintes (MGP) et des griefs est un instrument simple et adapté au profit des communautés pastorales dans la zone d'intervention du Projet...

Le MGP est destiné à enregistrer et à apporter des solutions endogènes, à l'amiable, aux plaintes liées à la mise en œuvre du projet. Il s'agit généralement des plaintes liées aux dédommagements, aux compensations, à l'exclusion des bénéfices du projet, aux conditions de travail, de santé, et de sécurité, etc.

Le MGP est accessible est accessible à toutes les personnes affectées (PAP) ou

susceptibles d'être affectées par le projet. Les (éventuels) plaignants peuvent déposer leurs plaintes sans avoir à faire des dépenses (transport, etc.). Car, l'accès au MGP par les PAP se fait à travers les différents comités de gestion des plaintes existants au niveau local (village), départemental (Moughataas) et dans les régions (wilayas) d'intervention du Projet.

Depuis la mise en place du MGP (à ce jour) pas moins d'une dizaine de plaintes ont été reçues et traitée par les différents comités. Les plaintes enregistrées à travers les fiches et les registres des plaintes déposées auprès des Comités de gestion mis en place à cet effet, sont d'abord traitées à l'amiable et des solutions sont proposées aux plaignants pour acceptation ou refus. En cas de refus ou de non satisfaction, le plaignant pourra faire appel ou recours à d'autres juridictions. Toutes les options possibles de résolution sont exposées aux plaignants par



lesdits comités existants.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième phase du Projet en 2022, le MGP a été revu pour prendre en charge le traitement des plaintes liées aux violences basées sur le genre (VBG) pour assurer qu'elles soient traitées de façon

rapide (avec référencement immédiat dans les 72 heures). Pour améliorer davantage le fonctionnement et l'appropriation du MGP par les communautés pastorales, les Volets communication/ Mesures de sauvegardes environnementales et sociales du Projet ont conduit

également des actions spécifiques et ciblées de sensibilisation, de vulgarisation et de promotion de ce mécanisme auprès des communautés dans les Zones d'intérêt pastoral (ZIP) des wilayas du Brakna et du Trarza. Ces actions seront poursuivies et étendues à d'autres zones.

Elim. CAN 2023 :

Les Mourabitoune intensifient leur préparation

Les Mourabitoune abordent la dernière ligne droite de leur préparation, en prévision de la rencontre cruciale de la cinquième journée face au Soudan, le 20 juin, au grand stade d'Agadir.

Après une semaine de préparation, au Complexe Sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat, les Mourabitoune sereins, ont multiplié les séances quotidiennes d'entraînement sous la houlette du staff technique.

Un programme riche et varié était au menu des Mourabitoune échauffement de match, opposition avec intensité, animation offensive, et travail devant le but.

Durant la semaine prochaine, le groupe peaufinera travail tactique et complémentarité en multipliant les combinaisons sur coup de pieds arrêtés, après sans doute un passage en salle de musculation sous la houlette du préparateur athlétique pour



travailler vitesse et puissance, de manière à affiner les derniers réglages.

La journée de lundi est ciblée par

le staff technique comme la plus intense de la semaine en termes de charge de travail, avant de rejoindre Agadir.

Amical :

La sélection mauritanienne défaite par celle du Maroc



La sélection mauritanienne de beach soccer s'est inclinée (5-9) face à celle du Maroc, en match

amical disputé ce mercredi 14 juin, sur la plage de Nouakchott .Les protégés de Moussa Baghayo-

gho auront l'opportunité de rectifier le tir, samedi, lors du second test match.

CAN 2023 (Q) :

La Gambie s'arrache à la 96^e minute !

La Gambie a pioché, mais les Scorpions ont finalement fait un grand pas vers la qualification pour la CAN 2023 en arrachant la victoire à la 96e minute face au Soudan du Sud (3-2) ce mercredi à Ismaïla en Egypte à l'occasion de la 5e journée des éliminatoires. Malgré leur supériorité sur le papier et le handicap de leur adversaire, privé de match à domicile, les Gambiens ont pourtant bien cru déchanter et lâcher de précieux points. A deux reprises pourtant, les hommes de Tom Saintfiet ont mené au score, d'abord sur un but

contre son camp de Malong Angier (4e) puis sur une frappe lumineuse du Messin Ablie Jallow, réputé pour sa qualité de tir (62e). Sauf qu'à chaque fois, Kuach Yuel (21e) puis surtout Peter Chol, à l'entame du temps additionnel (90e+1), ont égalisé. Un sauveur nommé Hamza Barry De quoi mettre un coup sur la tête des Scorpions ? Non, car les Gambiens se sont arrachés et l'entrant Hamza Barry a profité d'un coup de billard dans la surface sud-soudanaise pour inscrire le but de la victoire à une minute de la fin (90e+6) ! Ce succès

permet au quart de finaliste de la dernière CAN de revenir provisoirement à hauteur du leader, le Mali (9 points), qui se rend dimanche au Congo (6 points). En cas de contre-performance des Diables Rouges, un nul suffira à la Gambie pour se qualifier à domicile face au Congo lors de la dernière journée en septembre. De son côté, même s'il est tombé les armes à la main et a confirmé ses progrès, le Soudan du Sud est officiellement éliminé et devra patienter avant de disputer la première CAN de son histoire.

Super D1 :

Classement final établi

CLASSEMENT JOURNÉE 26				
CLASSEMENT				
CLUBS	PTS	MJ	+/-	
★ 1 FC NOUADHIBOU	69	26	43	
2 CHEMAL FC	50	26	12	
3 FC TEVRAGH-ZEINA	48	26	14	
4 AMICALE DOUANES	41	26	9	
5 KAEDI FC	41	26	-1	
6 NOUAKCHOTT KING'S	37	26	4	
7 ASAC CONCORDE	33	26	-1	
8 AS GARDE	32	26	-4	
9 ASC GENDRIM	29	26	-8	
10 INTER NOUAKCHOTT	28	26	-4	
11 ACS KSAR	28	26	-4	
12 ASC SNIM	27	26	-8	
13 TRARZA AC ↓	21	26	-30	
14 AS POLICE ↓	17	26	-22	

Le classement final de la Super D1 édition 2022-2023 a été établi par le département des compétitions nationales.

Et ce, après le match en retard du FC Nouadhibou face à l'ACS Ksar (0-0) disputé mardi à Cheikha Boidiya.

CAN 2023 :

l'Égypte renverse la Guinée et se qualifie

Rapidement menée sur la pelouse du stade de Marrakech, l'Égypte a renversé la Guinée (1-2) et a décroché son billet pour la CAN 2023 ce mercredi. Le Syli National reste bien placé mais devra attendre avant d'espérer composer son ticket à son tour.

Face à une formation égyptienne disposée en 4-3-3 avec Mohamed Salah sur son côté droit préférentiel et bien regroupée en défense, la Guinée a dû faire preuve de patience. Il fallait attendre la demi-heure de jeu avant de voir le premier tir guinéen... synonyme de l'ouverture du score. Car, sur un centre fort d'Issiaga Sylla devant le but, consécutif à un une-deux avec Naby Keita, Serhou Guirassy tirait dans le but et donnait l'avantage aux Rouges et Jaunes (1-0, 26e). Avantage de courte durée, puisque dans la foulée de son énorme loupé devant le but vide, Mo Salah délivrait un caviar pour "Trézéguet" qui battait Ibrahim Koné de l'extérieur du pied (1-1, 42e).

"Trézéguet" qualifie l'Égypte

Endormis par une Égypte piègeuse, les hommes de Kaba Diawara se réveillaient au retour des vestiaires avec l'intention de repasser devant au score. Et ils ne lésinaient pas sur les efforts. D'abord par Naby Keita : le nouveau milieu du Werder Brême reprenait un centre de François Kamano qui avait déposé son vis-à-vis, mais butait par deux fois sur El Shenawy (49e). Puis ce fut au tour de l'ancien du

Barça, Ilaix Moriba. Ce dernier préférait la solution individuelle en tirant de loin notamment, sans pour autant accrocher le cadre (51e, 53e). Archiboutés en défense, les Pharaons procédaient par contre : à la suite d'une récupération de balle, Salah servait "Trézéguet" qui obligeait Ibrahim Koné à sortir la claquette (71e).

Alors que le match tirait vers sa fin, les Guinéens baissaient le pied, à l'inverse des Égyptiens qui montaient en régime à la faveur d'un changement de système. Et celui-ci s'avérait payant. Sur une passe lumineuse de Zizo, "Trézéguet", encore lui, déboulait à gauche plein boulevard et passait en retrait pour Mostafa Mohamed. L'avant-centre nantais exécutait Ibrahim Koné et donnait un avantage définitif à l'Égypte (1-2, 79e).

La Guinée qualifiée mardi prochain si...

Admirable de gestion, le vice-champion d'Afrique en titre renverse la Guinée et s'assure la tête du groupe D (12 points). Les Pharaons décrochent ainsi leur qualification pour la CAN 2023. La Guinée devra, elle, encore patienter pour rallier la phase finale. Deuxième avec 9 unités, le Syli National n'a besoin que d'un point pour rejoindre son adversaire du soir. Une défaite ou un match nul du Malawi contre l'Éthiopie mardi prochain permettrait de plier l'affaire avant même le déplacement au Malawi lors de la dernière journée en septembre.